



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

#### Hôpital Debrousse

29 rue des Sœurs Bouvier 69 005 LYON  
et 2 avenue Valioud 69 110 Sainte-Foy-Lès-Lyon

Éléments inscrits au titre des MH par arrêté du 30 septembre 2013 :  
**façades et toitures – escalier d'honneur –  
escaliers secondaires (2) – mur de clôture nord-ouest**



#### 1) Localisation

L'ancien hôpital Debrousse est situé au sommet de la balme surplombant la Saône, à la frontière entre l'arrondissement de Lyon 5 et la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon. Le terrain, de 4,3 hectares, est délimité à l'ouest par la rue des Sœurs Bouvier et à l'est par les avenues Valioud et Debrousse. Le site domine le confluent de la Saône et du Rhône, et embrasse un large panorama couvrant, depuis le sud vers l'est une grande partie de l'agglomération lyonnaise. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la colline fait figure de proche campagne de la ville de Lyon pour les riches marchands, qui font bâtir leur maison de plaisance. Les nombreux terrains vierges et viticoles ont permis, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la construction de grands ensembles tels que les établissements religieux et l'hôpital Debrousse, suite au don de son domaine par Madame Debrousse.

#### 2) Historique et description

François-Hubert Debrousse, entrepreneur de travaux publics, est devenu célèbre suite à la construction de plusieurs ouvrages dont des lignes de chemins de fer, des barrages, des canaux. Sa seconde femme crée sa propre fondation à 78 ans dans le but de faire construire un établissement pouvant accueillir gratuitement 200 personnes âgées à Lyon. En 1904, le chantier est confié à l'architecte lyonnais Georges Blanchier et au paysagiste Touret pour le parc. L'édifice est alors construit de pierres et briques. Par la suite, la propriétaire lègue les terrains et le bâti à l'assistance publique de Paris, puis les Hospices civils de Lyon prennent possession des locaux, et l'inauguration a lieu en 1911. En 1912, la parcelle atteint sa surface définitive suite à l'achat de la propriété Falco de Longevialle. En 2008, après le transfert de la pédiatrie à l'hôpital Femme-mère-enfant de Bron, l'hôpital Debrousse reste désaffecté.

L'architecture des façades du bâtiment principal est caractérisée par un long vaisseau orienté nord-sud de 140 mètres de long, scandé par un corps de bâtiment rectangulaire principalement accessible, à l'ouest. Des galeries en fonte sont aménagées en façade sur les deux premiers étages.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition du PDA s'appuie sur les points suivants :

**Dichotomie entre l'hôpital et l'urbanisme récent du site à l'ouest** : La récente urbanisation des abords ouest de l'hôpital, sur le plateau, au XX<sup>e</sup> siècle n'entretient pas aujourd'hui de lien historique, urbain ou patrimonial avec le monument. Le quartier ne risque pas de subir de profondes mutations pouvant influencer sur les abords de l'hôpital. De plus, la co-visibilité est très vite minime lorsque l'on s'éloigne du monument, du fait de la topographie. Le périmètre de protection est donc réduit aux parcelles bordant l'hôpital qui présentent une forte co-visibilité avec celui-ci, et pouvant donc influencer sur son contexte.

**Co-visibilité dominante sur la balme et la Saône à l'est** : L'hôpital est mis en avant par la balme sur laquelle il est implanté, elle lui procure de la hauteur et ainsi une forte co-visibilité depuis les rives de Saône. Le PDA suivra donc le cercle de 500 mètres d'origine qui inclut l'ensemble de la balme et la rive droite de la Saône.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,



Emmanuelle DIDIER



PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

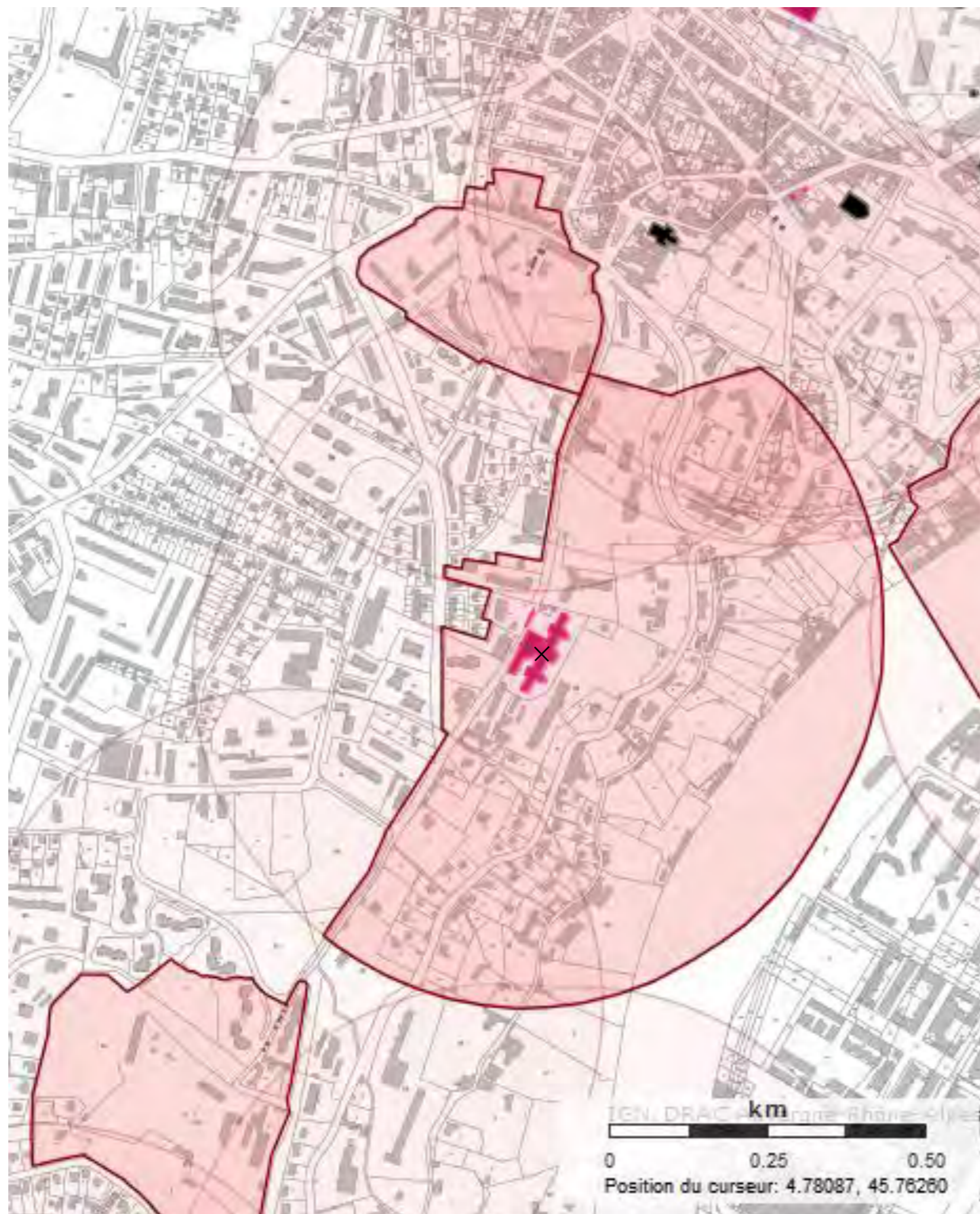
## PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES

### HÔPITAL DEBROUSSE

29 rue des Sœurs Bouvier 69 005 LYON  
2 avenue du Valioud 69 110 SAINTE-FOY-LES-LYON

(Monument historique inscrit par arrêté du 30 septembre 2013)

### PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



#### LEGENDE

##### Projets de PDA

Abords MH

##### Périmètres des 500 mètres

Périmètre MH

##### Immeubles classés ou inscrits

- En instance de classement
- Partiellement inscrit
- Inscrit
- Partiellement Inscrit-Classé
- Partiellement classé
- Classé
- Par défaut
- × Localisation du monument concerné

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine  
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01  
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : [udap69@culture.gouv.fr](mailto:udap69@culture.gouv.fr)